

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

---:---
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°75-174 du 31 Juillet 1975

portant nomination du Camarade VIDEGLA
Pompile, Administrateur Civil, en qualité
de Commissaire du Gouvernement auprès de
l'Union Dahoméenne de Transit et de Consig-
nation et Représentant de l'Etat au Con-
seil d'Administration de l'Union.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU l'ordonnance N°74-75 du 16 décembre 1974, régissant les rapports entre
l'Etat et les sociétés d'Etat et celles dans lesquelles l'Etat a une
prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouverne-
ment et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services ratta-
chés à la Présidence de la République et fixant les attributions des
membres du Gouvernement ;
VU le décret N°75-136 du 24 juin 1975, portant approbation des statuts de
l'Union Dahoméenne de Transit et de Consignation (UDATRAC) et le décret
N°75-152 du 15 juillet 1975 ;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T :

ARTICLE 1er - Le Camarade VIDEGLA Pompile, Administrateur Civil, est nom-
mé Commissaire du Gouvernement auprès de l'Union Dahoméenne de Transit et
de Consignation et Représentant de l'Etat au Conseil d'Administration de
l'Union.

ARTICLE 2 - Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures
contraires et qui aura effet pour compter de la date de prise de fonction
de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 31 Juillet 1975

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

le Ministre des Travaux
Publics, Transports, Postes et
Télécommunications par inté-

rim.

Capitaine Augustin HONVOH

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances,

Intendant Militaire de
3ème Classe Isidore ANOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CMR 4 UDATRAC 4 Intéressé 1 MTP 2 SGG 4 SPD 2
DPE a- MEPT 2 Ministères 12 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IGF-ONEPI-DB 5
Gde Chanc.DCF-DC-Solde 4 Trésor 4 DGI 4 JORD 1